

Se déplacer de villes en villes

1) Se déplacer par la route :

En France, la voiture est un mode de transport très utilisé pour les déplacements lointains. Mais elle présente plusieurs inconvénients : le coût, les risques, les embouteillages, la pollution...

Pour limiter ces inconvénients, le covoiturage* s'est développé.

Le réseau routier* est organisé en « étoile » autour de Paris.

Lexique :

Covoiturage : partage d'une voiture pour des trajets.

Réseau routier : ensemble des routes d'un pays.

2) Se déplacer par le train :

Deux principaux réseaux ferrés* relient les villes en France : un réseau régional (TER*) et un réseau à grande vitesse.

Le TGV* traverse toute la France et permet aussi d'aller dans les pays voisins : Belgique, Italie, Suisse, Allemagne, Royaume-Uni (par le tunnel sous la Manche), Espagne, Pays- Bas.

Lexique :

Réseau ferré : ensemble des voies de chemin de fer (ou voies ferrées) d'un pays.

TER : train express régional.

TGV : train à grande vitesse.

3) Se déplacer en avion :

On trouve des aéroports à proximité de toutes les grandes villes en France (Métropole et territoires d'outre-mer).

L'avion permet des déplacements lointains ou très lointains. C'est un mode de déplacement rapide. Mais il coûte cher et consomme beaucoup d'énergie.

Lexique :

Aéroport : espace organisé pour permettre le transport par avion.

Aérogare : partie d'un aéroport destinée à accueillir les voyageurs.